

## Réflexions sur le « trou des Vosges »

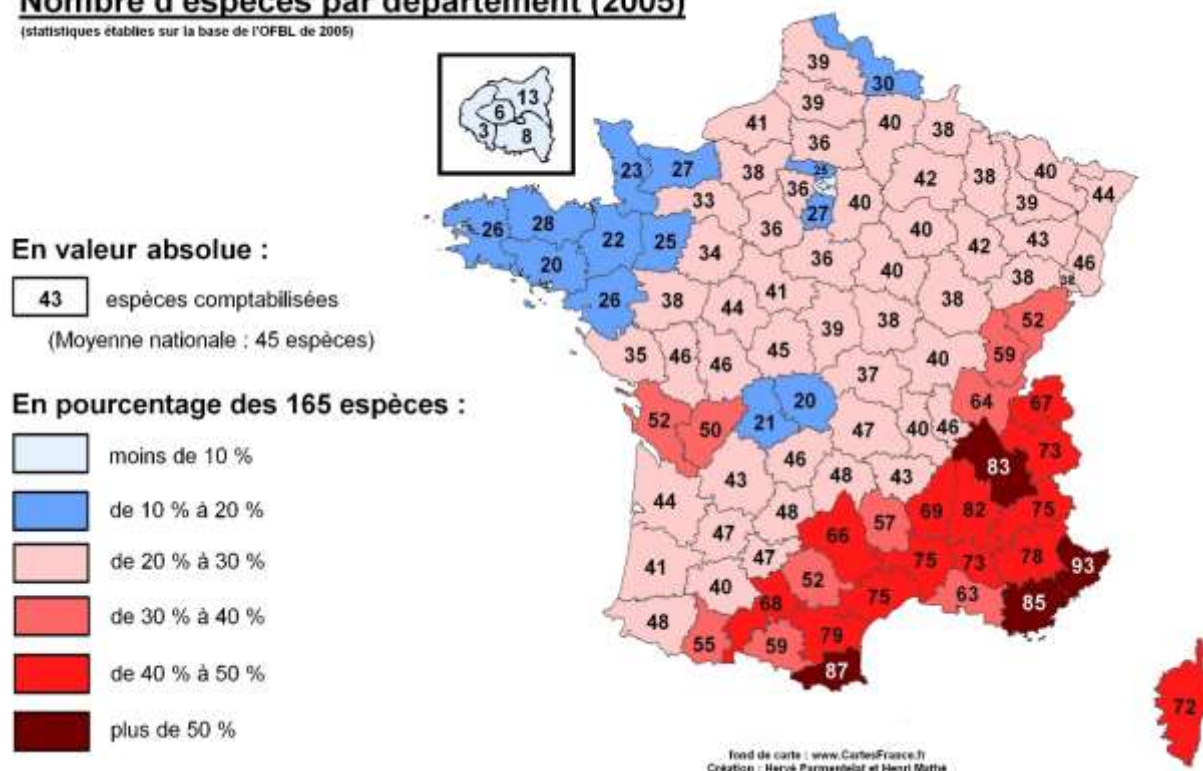
La lecture de l'*Atlas des orchidées de France* montre que le département des Vosges a prêté son nom à une zone peu favorable aux orchidées : le « trou des Vosges » ! Voici ce qu'écrivaient les auteurs en 2010 : « Sur beaucoup de cartes il apparaît une zone très pauvre qui correspond à une très grande partie du département des Vosges, à l'extrême sud-est de la Meurthe-et-Moselle et au nord de la Saône-et-Loire. Une zone périphérique à ce « trou des Vosges » un peu plus riche s'étend au nord-ouest et à l'ouest. Une première interprétation est que cette lacune correspond aux Vosges cristallines et aux affleurements des grès du Trias inférieur. La comparaison avec la carte géologique montre que cette hypothèse ne tient pas : cette zone pauvre coïncide avec cette des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la partie cristalline de ces départements montre une densité convenable d'orchidées ».

Ce jugement défavorable à l'égard des orchidées du département des Vosges mérite d'être confronté aux données statistiques disponibles. Dans un premier temps, un examen de la carte de répartition générale des orchidées sur l'ensemble du territoire métropolitain, publiée dans l'Atlas susnommé, fait apparaître des « trous » bien plus visibles dans d'autres régions (forêt des Landes, Massif armoricain, Limousin...). De fait, c'est là que l'on trouve les départements les plus pauvres en orchidées, hors région parisienne.

En effet, le nombre d'espèces d'orchidées des Vosges (40 en 2018) est loin d'être faible au regard de nombreux autres départements. En 1987, P. Jacquet y recensait 42 espèces sur les 107 étudiées, plaçant ainsi le département dans la moyenne française (39). La carte ci-dessous présente le nombre d'espèces par département à partir des données recueillies dans *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg* paru en 2005.

### Nombre d'espèces par département (2005)

(statistiques établies sur la base de l'OFBL de 2005)



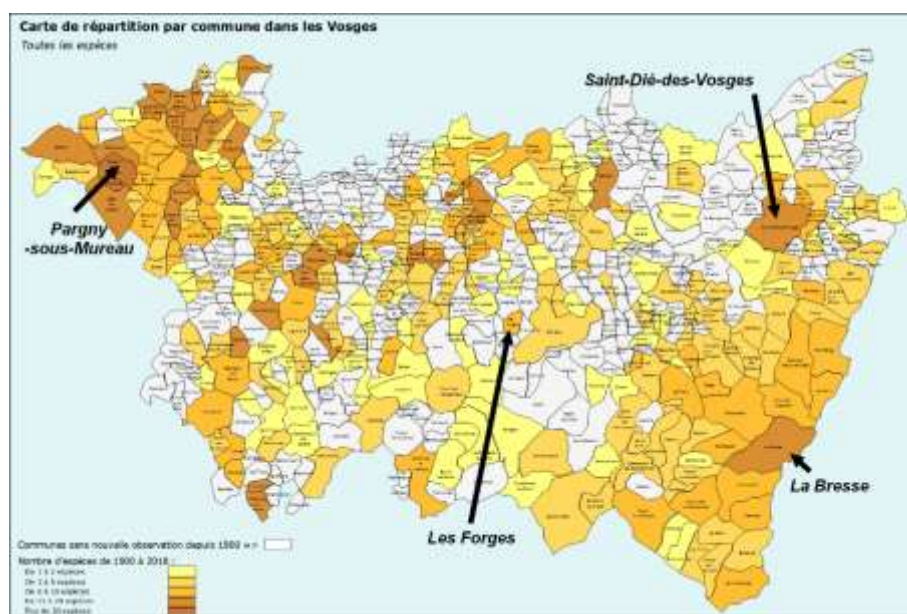
Le département des Vosges, avec 43 taxons sur 165 recensés, se situait entre la médiane (42) et la moyenne (45) des valeurs et restait en bonne place, dans la première moitié

du classement. Si l'on trace une ligne La Rochelle-Genève, les 54 départements au nord comptaient en moyenne 35 espèces. Parmi eux, les Vosges se plaçaient en 9<sup>ème</sup> position.

Au regard de ces données, s'il existe un « trou des Vosges », on peut dans un premier temps admettre que les Vosges ne constituent pas un « trou » en soi ! Par ailleurs, il semble évident que les botanistes, amateurs ou professionnels, sont plus enclins à prospecter les zones les plus riches de notre pays, essentiellement méridionales. Les données de l'Atlas national ont pu être biaisées par un déficit de prospection dans la moitié nord du pays, sous-estimant ainsi la situation dans un certain nombre de départements. Quoi qu'il en soit, le nombre d'orchidées présentes dans une zone donnée dépend objectivement de la géologie locale et les régions dépourvues de substrats calcaires semblent d'emblée défavorisées, indépendamment des efforts des observateurs. Ainsi, l'étude rapide de la géologie de la région opérée dans l'*Atlas des Orchidées de France* mérite elle aussi d'être approfondie afin de conforter ou non ce concept peu glorieux de « trou des Vosges ».

D'abord, considérons le Bas-Rhin et le Haut-Rhin qui sont cités dans cette analyse. Effectivement, ces deux départements ont en commun avec le nôtre la partie cristalline des Hautes-Vosges et il est vrai que cet espace ne constitue pas une zone de faiblesse relative en nombre d'espèces. Une simple lecture de la carte de répartition par commune, montre que celles des Hautes-Vosges sont relativement riches, entre six et dix espèces, et parfois plus. On peut alors exclure les Hautes-Vosges cristallines du « trou des Vosges ». La zone de faible densité en espèces semble plutôt coïncider avec les Vosges dites moyennes ou Basses-Vosges. Celles-ci constituent une sorte de piémont qui s'étale sur le flanc ouest du Massif vosgien et dont les altitudes moyennes oscillent entre 400 et 600 m.

Avant de procéder à une analyse plus poussée (voir la deuxième partie), prenons appui sur quatre communes emblématiques du département, toutes mises en valeur sur la carte suivante.



À l'extrême ouest du département, Pargny-sous-Mureau est la commune la plus riche en espèces avec 24 des 41 taxons que comptent les Vosges :

*Anacamptis pyramidalis*,  
*Cephalanthera damasonium*, *C. longifolia*, *C. rubra*,  
*Dactylorhiza fuchsii*,  
*D. maculata*, *D. majalis*, *Epipactis*

*atrorubens*, *E. helleborine*, *E. palustris*, *Gymnadenia conopsea*, *G. odoratissima*,  
*Himantoglossum hircinum*, *Limodorum abortivum*, *Neottia ovata*, *N. nidus-avis*, *Ophrys*

*apifera*, *O. fuciflora*, *O. insectifera*, *Orchis anthropophora*, *O. mascula*, *O. militaris*, *Platanthera bifolia* et *P. chlorantha*.

À l'autre extrémité du département, les communes de Saint-Dié-des-Vosges et de La Bresse, toutes deux sur le Massif vosgien, montrent de belles populations d'orchidées. 14 espèces pour La Bresse (*Coeloglossum viride*, *Dactylorhiza maculata*, *D. majalis*, *D. parvimajalis*, *Gymnadenia conopsea*, *Hammarbya paludosa*, *Neottia cordata*, *N. nidus-avis*, *N. ovata*, *Orchis mascula*, *Platanthera bifolia*, *P. chlorantha*, *Pseudorchis albida* et *Traunsteinera globosa*) et 16 espèces pour Saint-Dié-des-Vosges (*Anacamptis morio*, *A. pyramidalis*, *Cephalanthera damasonium*, *C. longifolia*, *Coeloglossum viride*, *Dactylorhiza maculata*, *D. majalis*, *Epipactis helleborine*, *E. muelleri*, *Goodyera repens*, *Gymnadenia conopsea*, *Neottia ovata*, *N. nidus-avis*, *Ophrys apifera*, *Orchis mascula* et *O. purpurea*).

Entre ces deux bordures (est et ouest) plutôt favorables aux orchidées, la commune de Les Forges, située en plein cœur du département, est pour sa part emblématique du large secteur qui l'entoure, puisqu'avec six espèces seulement (*Anacamptis morio*, *Dactylorhiza incarnata*, *D. fuchsii*, *D. maculata*, *D. majalis* et *Orchis mascula*) elle en est la plus riche !

Sur une autre carte de la répartition par commune, on peut donc faire apparaître une large diagonale qui coupe le département en deux, du nord-est au sud. À l'intérieur de cette zone se trouve Les Forges et un peu plus de 70 communes pour lesquelles aucune espèce n'est recensée ! On peut légitimement penser que la prospection n'a jamais été très poussée dans ce secteur du département, cependant il faut chercher d'autres raisons à cette pauvreté en orchidées.

